

Les propositions subordonnées sans mot subordonnant : les propositions subordonnées interrogatives indirectes partielles

En français, la subordination requiert généralement la présence d'un mot subordonnant (conjonction de subordination ou pronom relatif). Il existe toutefois trois cas de subordination sans conjonction : la proposition subordonnée infinitive (**J'entends l'oiseau chanter**), la proposition subordonnée participiale (**Le chat parti, les souris dansent**) et la proposition subordonnée interrogative partielle (**Je me demande qui chante**).

Grammaire du français, terminologie grammaticale, Monneret et Poli, 2020, p. 52

Les grammaires scolaires classent les propositions interrogatives totales et partielles dans la même classe de proposition subordonnée et parlent de propositions subordonnées interrogatives indirectes. Ce classement est davantage basé sur un critère sémantique (l'interrogation) que sur un critère de construction syntaxique de ces propositions.

Comment montrer que les propositions interrogatives indirectes totales et partielles appartiennent à deux classes de propositions subordonnées différentes ? Manipulation et exercices

A) Les propositions subordonnées interrogatives indirectes

Manipulation : passage du style direct au style indirect, passage de la juxtaposition à la subordination.

Interrogative totale :

- Je te demande : viens-tu ? → Je te demande | **si** tu viens. (interrogative totale)
→ apparition d'une conjonction de subordination **si** pour inclure P2 **viens-tu ?** dans P1 **Je te demande**.

Interrogation partielle :

- Je te demande : qui vient ? → Je te demande | qui vient. (interrogative partielle)
- Je te demande : combien coûte ce sac ? → Je te demande | combien coûte ce sac.
- Je te demande : quel ami vient te voir ? → Je te demande | quel ami vient te voir.
→ aucun subordonnant pour inclure P2 **qui vient / combien coûte ce sac ? / quel ami vient te voir ?** dans P1 **Je te demande**.

Dans l'interrogative partielle, le pronom interrogatif **qui**, l'adverbe interrogatif **combien** et le déterminant interrogatif **quel** appartiennent à la phrase interrogative et ne peuvent donc être considérés comme un subordonnant.

Explication de la manipulation

La subordination est l'inclusion d'une phrase dans une autre à l'aide d'un outil de subordination (conjonction de subordination ou pronom) : « On comprend mieux ainsi en quoi consiste le phénomène de subordination : il consiste en l'inclusion d'une phrase P2 (il va faire beau) dans une phrase P1 (Je crois X) au moyen d'un outil de subordination¹. »

Donc, pour passer de deux phrases juxtaposées à deux phrases dont l'une est subordonnée à l'autre, il faut employer un outil de subordination, sauf dans le cas des propositions subordonnées sans subordonnant :

¹ *Grammaire du français, terminologie grammaticale*, Monneret et Poli, 2020, p. 54.

- La subordonnée interrogative totale peut être classée dans le type des propositions subordonnées complétives, car elle est incluse dans la phrase 1 par une conjonction de subordination : « dans les propositions subordonnées complétives, le mot subordonnant est une conjonction de subordination qui joue un rôle de pur outil grammatical² ».
- La subordonnée interrogative partielle peut, elle, être classée dans le type des propositions subordonnées sans subordonnant, car elle est incluse dans la phrase 1 sans subordonnant.

B) Les autres propositions sans mot subordonnant

Manipulation : remplacement de la proposition subordonnée par une proposition subordonnée d'une autre classe

- Proposition subordonnée infinitive :
 - J'entends l'oiseau chanter. → J'entends **que** l'oiseau chante.
- Proposition subordonnée participiale :
 - Le chat parti, les souris dansent. → **Après que** le chat est parti, les souris dansent.
 - Les souris dansent, le chat parti. → Les souris dansent, **après que** le chat est parti.

→ Quand on remplace une proposition infinitive par une proposition complétive ou quand on remplace une proposition participiale par une proposition circonstancielle, on voit bien apparaître l'outil de subordination, qui est absent dans les infinitives ou les participiales.

Apports théoriques

Grammaire méthodique du français, 7^e édition, Riegel, Pellat et Rioul, 2018 :

« Les propositions subordonnées sont généralement introduites par des termes marquant leur dépendance par rapport à la principale : conjonctions de subordination, pronoms relatifs et mots interrogatifs. Mais il existe des subordonnées sans terme introducteur : subordonnées infinitives avec ou sans sujet réalisé, participiales et autres constructions absolues³. »

On peut constater que les propositions subordonnées interrogatives indirectes partielles ne font pas partie ici des subordonnées sans terme introducteur.

En revanche, plus loin, la *Grammaire méthodique du français* fait bien la différence entre les propositions subordonnées interrogatives indirectes totales et partielles en distinguant :

- « les subordonnées introduites par une conjonction de subordination qui n'a jamais de fonction à l'intérieur de la subordonnée : [...] la conjonction "si" est l'équivalent interrogatif de "que" : elle cumule le marquage de la subordination et l'indication du caractère interrogatif de la subordonnée. »
- « les subordonnées introduites par un terme interrogatif qui signalent le début de la proposition (Je me demande où est Pierre). Ces termes ne marquent pas spécifiquement le rapport de subordination, puisqu'ils introduisent également l'interrogation directe correspondante (Où est Pierre ?)⁴. »

On retrouve donc bien ici les mêmes conclusions, même si la classification est différente et que les propositions subordonnées interrogatives indirectes partielles dans la *Grammaire méthodique du français* ne constituent pas une classe de propositions subordonnées distinctes.

² *Grammaire du français, terminologie grammaticale*, Monneret et Poli, 2020, p. 53.

³ *Grammaire méthodique du français*, 7^e édition, Riegel, Pellat et Rioul, 2018, p. 781.

⁴ *Grammaire méthodique du français*, 7^e édition, Riegel, Pellat et Rioul, 2018, p. 788-789.